



Conditions d'accès à des documents d'enquête

Par **Laure PFLEGER**, le **04/11/2016** à **00:24**

Bonsoir à tous,

Je suis actuellement en Master de Psychologie Légale. A ce titre, je dois réaliser un mémoire de recherche. Mon sujet concerne les enjeux psychiques d'un enfant lors de son témoignage judiciaire, et plus particulièrement des enfants ayant subi une agression de nature sexuelle.

Ainsi, mon objectif est de recueillir un corpus afin de pouvoir en faire l'analyse.

Il s'agit bien évidemment d'un sujet délicat à traiter et il me semble impossible, immoral et pas du tout éthique d'obtenir des entretiens en interrogeant moi-même des enfants ou des entretiens d'affaires n'ayant pas encore été jugées.

Ainsi, intervient ma question: est-il possible d'accéder, à des fins purement universitaire et dans un but de recherche, à des archives d'enquêtes sur ce sujet ?

En vous remerciant par avance pour votre aide.